

La Direction rattachée à la DGS, DPSU - Direction de la police et de la sécurité urbaine recherche :

OPERATEUR DE VIDEO PROTECTION
Cadre d'emplois : ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

DPSU - Centre de supervision et de commandement de jour

MISSIONS

La direction de la police et de la sécurité urbaine compte cent cinquante-trois agents. Elle est découpée en quatre services : la police municipale, le stationnement payant, la protection scolaire, la surveillance des bâtiments communaux et la brigade verte.

Le service de la police municipale est composé d'une section et de plusieurs brigades : deux brigades piétonnes, une brigade motocycliste, une section de surveillance nocturne, une salle d'Information et de commandement/centre de supervision urbain.

Au sein du service de la police municipale de jour et sous l'autorité du responsable, vous assurez la protection des personnes et des biens avec l'aide du système de vidéo protection.

ACTIVITES

Protection des personnes et des biens

- Veiller à ce que le registre d'entrée et de sortie soit signé par les visiteurs,
- Utiliser l'ensemble du parc vidéo d'initiative pour participer activement à la protection des personnes et des biens,
- Assister, sécuriser et renseigner les policiers municipaux, les policiers nationaux et les différents acteurs des services publics lors de leurs interventions, par le biais du système de vidéo protection,
- Rendre compte de toute infraction constatée au chef de salle.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

Titulaire d'un grade du cadre d'emplois des adjoints techniques (*recrutement direct possible*), vous appliquerez les règles et techniques de transmission radio. Vous maîtrisez le fonctionnement du progiciel de vidéo protection GENETEC et les fonctionnalités des logiciels bureautiques (*Excel, Word, Outlook*). Vous faites preuve de disponibilité, d'écoute et de discrétion. Vous entretenez de bonnes relations avec le public ou tout autre interlocuteur (*administrations, partenaires, collègues et hiérarchie*). Vous savez rendre compte, par écrit ou par oral à l'autorité supérieure, des événements survenus pendant le service et des dispositions prises. Vous disposez de bonnes qualités rédactionnelles. Vous maîtrisez les techniques d'intervention, et adoptez le bon comportement face à des situations de crises et à risque. Vous aimez travailler en équipe et avez une bonne maîtrise de soi. Vous êtes en mesure de vous investir au sein du service. Votre dynamisme, votre sérieux et votre rigueur seront des atouts. Vous faites preuve d'une grande discrétion, d'un respect absolu du secret professionnel, du Code de déontologie de la Police municipale et du règlement intérieur du CSC.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

- Rythme de travail très variable en fonction des événements (soirées, nuits, week-end, jours fériés).

- Respect du règlement intérieur du CSC.
- En cas de nécessités, être apte au travail de jour comme de nuit.
- Port de l'uniforme obligatoire - Tenue et présentation irréprochables.